



Comité de l'Orne de Tennis de Table  
BP 276 - 34A rue du Moulin  
61105 FLERS Cedex  
E-mail : [cdtt61@gmail.com](mailto:cdtt61@gmail.com)

## APPEL À PROJET CDTT61 – SAISON 2021/2022

### Aide aux clubs Ornais

#### Présentation du dispositif

Chers clubs,

Lors de l'assemblée générale du CDTT61 le **vendredi 10 septembre 2021 à Athis-de-L'Orne**, il a été annoncé par le **Comité Directeur du CDTT61**, une aide de **3 000€ en direction des clubs Ornais**.

L'objectif du Comité de l'Orne de Tennis de Table par l'intermédiaire de cette somme est d'aider financièrement les clubs Ornais à intervenir auprès de deux publics que sont :

- Les écoles primaires
- Le public Sport Adapté (établissements spécialisés : IME, FAM, ITEP, MAS, ESAT, GEM, FO...)

Cet **appel à projet** fait parti du plan de relance du CDTT61 suite à la crise sanitaire toujours existante à l'heure actuelle.

Les **interventions dans les écoles** sont un moyen de relancer la dynamique et d'attirer de nouveaux jeunes dans nos clubs.

Concernant la pratique « **Sport Adapté** », c'est une volonté de la part du CDTT61 de développer cette pratique, sachant qu'il y a une multitude de choses à pouvoir mettre en place avec différents établissements spécialisés.

Ce sont aussi pour les clubs employeurs et les groupements d'employeurs, des activités supplémentaires qui peuvent permettre plusieurs choses :

- Diversifier les pratiques
- Compléter assez facilement l'emploi du temps d'un éducateur
- Développer les ressources financières

Nous savons notamment qu'avec deux groupements d'employeurs dans notre Département, les clubs disposent de moyens financiers limités et que faire intervenir un éducateur sportif professionnel dans une école par exemple à un coût (temps de travail, déplacement...).

Pour se faire et afin d'aider les clubs Ornais, le CDTT61 a validé le principe d'aide suivant :

**Le CDTT61 soutiendra financièrement tous les clubs Ornais qui s'engagent dans la réalisation d'un cycle de 6 séances de tennis de table avec une école primaire ou avec un établissement spécialisé dans le cadre du « Sport Adapté ».**

### Modalités du dispositif

- **Réalisation des interventions : 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 30 juin 2022.**
- **L'aide apportée sera de 20,00€ par séance d'une heure, soit pour la réalisation d'un cycle de 6 séances, 120,00€ d'aide de la part du CDTT61.**
- **La fiche de positionnement devra être complétée et transmise avant le lundi 25 avril 2022, par courriel aux adresses [cdtt61@gmail.com](mailto:cdtt61@gmail.com) / [carl.suzanne.pro@hotmail.com](mailto:carl.suzanne.pro@hotmail.com)**
- En cas de réalisation de plusieurs cycles dans des établissements différents par votre club, une aide complémentaire pourra être apportée, si l'enveloppe financière de base de 3000€, n'est pas totalement dépensée. Une commission du CDTT61 se chargera de faire la répartition de l'enveloppe restante.

Le Comité Départemental de Tennis de Table de l'Orne informera les clubs en juin 2022 de l'attribution des aides allouées et procédera aux paiements.

Nous restons à disposition pour vous accompagner dans ce projet et répondre à vos éventuelles questions.

### **Contacts :**

#### **Carl SUZANNE**

CTL – Référent Orne

Tél : 06 66 91 39 88

[carl.suzanne.pro@hotmail.com](mailto:carl.suzanne.pro@hotmail.com)

#### **Alban BUTET**

Apprenti en Master au CDTT61

Tél : 06 42 85 44 92

[a.butet.cdtt61@gmail.com](mailto:a.butet.cdtt61@gmail.com)

Bien Sportivement,